Shrine. colles :

Aux premières paroles que lui adresse le juge de paix, Marie Bégoule lève un peu la tête, cherche du regard et demande d'un air craintif où est Cassany. Dès qu'elle sait qu'il est à côté d'elle, elle laisse retomber sa tête et garde le silence. Elle ne se décide à parler que lorsqu'on lui a donné l'assu-rance que Cassany s'est éloigné. Elle fait alers connaître, sur un ton très affirmatif.

que c'est lui qui l'a enfermée; qu'il l'a maltraitée, qu'il la laisse jour et nuit dans ce lieu infect, et qu'il ne lui donne pour nour iture que du pain et de l'eau. M. le juge de paix remarque, en même temps, que Marie Bégoule est tellement dominée par la crainte, qu'elle ne répond dominée par la crainte, qu'elle ne répond jamais à une question, sans demander plusieurs fois: « Où est Cassany? » et qu'elle répète souvent à voix basse: « Tirez-moi

occupe une longueur de plus d'un degré.

— On écrit de Lyon, le 25 juin :

« Le conseil général du Rhône, réuni en session extraordinaire, a voté 5,000 fr.pour combattre le phylloxera qui vient de faire son apparition dans le département, notam-

» La prochaine séance du censeil est fixée à lundi. On discutera l'annexion à la

ville de Lyon des communes suburbaines

- On nous adresse la lettre suivante :

Mostaganem (Algérie), 30 juillet 1867.

A M. Genevoix, 14, Beaux-Arts,

J'ai eu occasion d'employer sur moi

votre huile contre un accès degoutte récent,

et j'ai obtenu un résultat très avantageux. Je puis vous dire que c'est le seul remède

qui m'a guéri dans douze heures. Jusqu'à présent les accès que j'ai eu précédemment m'avaient fait garder le lit quinze jours. Avec votre huile, dans les 24 heures, j'ai

pu sortir, reprendre mes habitudes. Je vous

autorise à donner connaissance de ma lettre

dans le but de rendre service à ceux qui sont atteins de cette maladie.

> Recevez, etc. Vor BAUVE, négociant. >

Huile pures de marrons d'Inde, contre goutte, rhumatismes et névralgies, 5 fr. et 3 fr., dans les pharmacies. Exiger la signature, Em. Genevoix.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LOT-ET-GARONNE

Présidence de M. Audidier, conseiller Audience du 17 juin.

siquestration d'une mère par son fils L'accusé est le nommé Jérôme Cassany, cinquante ans, cultivateur, domicilié à Villefranche, arrondissement de Nérac. Voici les charges relevées contre lui par

Le 16 mars dernier, informé par M. le

maire de la commune de Villefranche que Jérôme Cassany tenait sa mère enfermée dens une écurie où elle souffrait du froid et de la faim, M. le juge de paix du can-

ton de Casteljaloux se transports au domi-

cile de l'inculpé.

Il trouva cet individu tout seul chèz lui, occupé à faire la cuisine, et lui ayant demandé où était sa mère, Cassany montra

du doigt une petite étable, syant plutôt l'aspect d'un chenil, dont la porte en planches mal jointes était cependant solide-ment fermée. Sur les instances du magis-

trat, il consentit, après quelques hésitations, à lui en remettre la clef.

à lui en remettre la clef.

A peine M. le juge de paix a-t-il ouvert cette porte qu'un lamentable spectacle s'offre à ses regards: A côté de fagots de bois, dans un meuble semblable à celui dont on se sert pour faire égoutter la vais-selle, entouré d'une galerie de 0,38 c. d'é-lévation et mesurant 1 m. 20 de long sur 0,78 de larga, il aperçoit à moitié enfouie dans de la paille, à peu près pourrie, une femme couchée, ramassée sur elle-même, les genoux rapprochés du menton, recouverte de lambeaux de toile sordides, et souilléa d'ordures.

Cette femme, âgée de soixante-dix ans environ, d'une saleté repoussante, d'une maigreur excessive, est littéralement rongée

l'acte d'accusation :

de Cuire, Villeurbanne et Saint-Fons. »

à Morgon.

On lui présente un morceau de pain, et elle le dévore si promptement, qu'elle l'avale, pour ainsi dire, saus le macher.

Un médecin, commis à l'effet de l'examiper séance tenante, constata de traces de contutsions et d'ecchymoses, qu'il attribua aux mouvements que cette malheureuse avait du faire dans sa couche trop étroite et trop courte. Il remarqua en même temps que ses muscles étaient presque atrocomme si une nourriture insuffisante

n'avait pu depuis longtemps fournir au corps des éléments réparateurs.

Ses facultés intellectuelles, sans être anéanties, avaient également subi de profondes modifications. Résumant enfin son opinion, le docteur déclara que l'état de Marie Bégouse était du aux mauvais traite-tements dont elle était la victime.

A la suite de ces tristes constatations, le parquet de Nérac fut avisé, Marie Bégoule fut transférée à l'hospice de Casteljaloux, et une information criminelle fut requise. Elle a démontré la complète exactitude des révélations déjà signalées par M. le juge de paix. Il est établi que l'odieuse conduite de Cassany envers sa mère date de l'automne

dernier De nombreux témoins ont fait sur ce point les précisions les plus accablantes à l'encon-tre du prévenu. Anne Farge, épouse Bastal, notamment, raconte qu'au mois de février, ayant voulu voir Marie Bégoule, et l'ayant trouvée fermée à clef, celle-ci lui dit : Casrouves fermes à clef, celle-ci lui dit: Cas-sany m'a mise là parce qu'il veut me faire passer pour folle... j'ai bien froid... ne le dites pas, parce qu'il me ferait... il me ferait...— Il vous donne cependant du pain? reprit le témoin.— a Pas trop. Je voudrais vous dire quelque chose, êtes-vous seule?... Vous reviendrez un autre jour,

tentrionale de la Grande-Ourse, un triangle sensiblement équilatéral. Sa distance au pôle n'étant que d'environ vingt degrès, elle reste visible toute la nuit. La trainée lumineuse qui la suit est dirigée vers le sud et occupe une longueur de plus d'un degré.

— On écrit de Lyon, le 25 juin :

nous jetterons la porte à terre, et vous me ferez donner du pain, car je n'en ai pas beaucoup... mon mal est toujours de plus en plus grand. Je fus tellement saisie, ajoute le témoin, que je ne pus répondre et je m'en allai. La femme Bastal continue: Ensuite j'ai très souvent entendu Cassany menacer sa mère; un jour je l'entendis qui lui disait : Vieille G..., tu n'as rien ici à toi, tout est à moi, ne dis rien, parce que je te couperais en deux.

Dans ses interrogatoires devant le magis-trat instructeur, le prévenu a cherché à démontrer que l'accusation dont il est l'objet n'a point de base. Il prétend que sa mère était tout à fait folle; que c'était dans l'in-térêt de sa conservation qu'il ne la laissait sortir, et que s'il l'enfermait dans une étable, c'est que dans la maison elle se serait

La procédure révèle enfin que Marie Bégoule n'a pas été la seule victime des mauvais

traitements de Cassany.

Cet individu épousa, il y a quelques années, Justine Dulue, actuellement agée de trente aus, et cette femme raconte qu'elle était si malheureuse, qu'elle a été obligée de fuir le domicile conjugal depuis plus d'un an

Reconnu coupable sans circonstances atténuantes, Cassany a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Ministère public, M. Frézouls, avocat

Défenseur, Me Souèges fils, avocat.

Le procès Jaumart. est intéressant de connaître exactement pour quel motif futile un arrêt de la cour d'assies de Namur, qui avait condamné un sieur Jaumart à dix années de réclusion, vient d'ètre cassé. A l'audience du 28 mars, un témoin, le sieur Charles Florent, cabare-tier à Bothey, raconta que le baron de Pasquet d'Acosse lui avait déclaré un jour que il lairet l'ter pol'sin. On ne comprenait pas trop ce que pouvait signifier cette expression wallonne, lorsqu'on avisa. dans l'auditoire un jeune homme de Beuzet, M. Gillard, étudiant de l'Université de Gand, que l'on supposait pouvoir donner le sens de cette

L'honorable président, M. Wagemans, fit comparaître M. Gillard, lui fit prêter le ser-ment exigé des interprêtes par l'art. 332 du code d'instruction criminelle, avec la for-mule : « Je le jure! ainsi m'aide Dieu! » Quand M. Gillard eut prêté ce serment, il déclara simplement qu'il ne connaissait pas le sens de la phrase dont on lui demandait l'explication et alla se rasseoir. Le procès-verbal mentionne que M. Gillard a été enrendu et qu'il a prêté serment comme inter-prête, mais le greffier a oublié d'ajouter la formule : « Aiosi m'aide Dieu », et cette omission, paratt-il, a suffi pour entraîuer la nullité de toute la procédure. La juris-prudence de la cour de cassation était constante sur ce point. Elle avait décidé dans le même sens en 1851, en 1854 et tout récemment encore dans une affaire où l'arrêt d'une de nos cours d'assises a été cassé pour un

motif identique. Le Journal de Liège est d'avis qu'une législation qui, pour un pareil oubli peut an-nuler une procédure aussi longue et aussi coûteuse que celle du procès Jaumart, a grand besoin d'être réformée.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 27 juin 1874,

Le Rappel et le XIX. Siècle ont reparu

La Gazette des Tribunaux, annongant que des perquisitions ont été faites, hier, au domicile de plusieurs personnes, soupçonnées de faire partie d'un comité de l'Appel au Peuple, qui existerait à Paris, ajoute : « Ces perquisitions ont été faites en vertu de mandats délivrés par M. Delahaye, juge

d'instruction. a on se rappelle que c'est M. Delahaye qui est chargé de l'instruction de l'affaire relative à la pièce qui aurait été trouvée dans un wagon du chemin de fer, et qui a été dénoncée à la tribune de l'Assemblée

nationale par M. Girerd.

Des papiers ont été saisis à quelques uns des domiciles où les perquisions ont été

Aucune arrestation n'a eu lieu.

La commission parlementaire nommée il y a deux ans pour procéder à une révi-sion sur la loi de la presse s'est émue de la nomination d'une commission extra parle-mentaire par le ministre de la justice pour

Cette commission s'est réunie hier; après quelque discussion, elle a décidé qu'elle ne se dissoudrait pas, mais que, sans continuer ses délibérations, elle attendrait la présentation du projet du gouvernement.

Dépêche, Télégraphique (Service particulier du Journal de Roubaix).

PHE IX ET LES MANIFESTATIONS ROMAINES. Rome, 26 juin. - Le Pape a recu auourd'hui la noblesse romaine fidèle au

Saint-Siège. Répondant à l'Adresse de dévouement qui lui a été présensée, le Pape a parlé des dernières démonstrations. Il a dit que la démonstration de dimanche était spontanée, magnifique, universelle; celle de mercredi, impie et méprisable. Les auteurs de la manifestation de dimanche sont venus pendant le jour et leurs cris étaient des présages de vie. Ceux de mercredi sont venus pendant la nuit, et leurs cris étaient des menaces. Les premiers sont donc les fils de la lumière,

et les autres les fils des ténèbres. Le Pape a ajouté qu'il avait reçu, hier, une lettre l'invitant à quitter Rome, où sa personne n'est pas en sûreté. Mais, dit-il, nous sommes restés, et nous resterons ici tant que Dieu et les cir-constances le permettront. LA GUERRE CARLISTE

Miranda, 25 juin, soir. — Une convention a été conclue entre le maréchal Concha et Dorregaray pour rouvrir la circulation do chemin de fer communiquant avec la France.

La Jonquière, 26 juin. - Lizarraga est passé ici venant de Perpignan; il se rend au Maestraggo. Deux voitures faisaient le service Franco-Espagnol ont été arrêtées par les autorités de Fi-

Madrid, 26 juin. - La duchesse de Madrid est toujours à Elorio, où elle s'efforce de concilier les amis et les adversaires de Cabrera.

La solution des affaires de Rome est ajournée jusqu'à ce que le nouveau ministre en Italie, M. Lerenzona, soit arrivé à son poste.

Madrid, 26 juin, 5 h. 40 soir. - Dix mille carlistes sous les ordres de don Alphonse, ont été battus non loin de Chelva par un corps de troupes libérales fort de cinq mille hommes. La bataille a duré deux jours.

Rien de nouveau dans le Nord.

Trieste, 26 juin. — Le consul d'Au-triche à Malte, mande que la peste orientale a éclaté mardi dans le district de Bengasi (Tripoli). Les provenances de Tunis et de Tripoli sont mises en quarantaine.

DERNIÈRE HEURE

Madrid, 27 juin. Hier, l'armée du maréchal Concha a fait un mouvement tournant, et a pris Villatuerta, Laca, Loreaz et Ailloz. La prise d'Estella est attendue de-

COMMERCE

DÉPÈCHES TELEGRAPHIQUES Havre, 27 juin.

Havre, 27 juin. (Dépêche de MM.Shlagdenhauffen et Core-présentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbon-nets.) Marché calme, sans changement marquant, vendeurs faciles mais sans

pression de leur part.

Liverpool, 27 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C*, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbon-

Ventes 8,000 b. Marché calme. Manchester, 27 juin. Marché inchangé.

SULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 26 juin

Deux heures. — Le bruit s'est répandu au commencement de la Bourse qu'on ache-tait au comptant 77,000 fr. Rentes 3 et 5 0/0 pour les caisses des receveurs généraux et 218,000 fr. pour la Caisse des Dépôts et consignations. Ces achats ont fait débuter au-dessus des cours d'hier et ont amené des achats qui ont encore sensiblement changé les cours en hausse.

L'ensemble des valeurs a été plus ferme et l'on voit que nous assistons à une véri-table campagne de hausse. Il s'est fait beaucoup d'affaires contrairement aux Bourses précédentes, où l'on constatait de la hausse tous les jours, mais pas beaucoup d'af-

La Rente 3 0/0 a débuté à 59 55, elle touché 59 60; mais ce fonds a plutôt été offert. Comme il vient de détacher son coupon; on en vend par contre d'achais de

La Rente 5 0/0 a débuté à 05 50. légère hausse sur hier. Elle a coté 95 70, en légère hausse sur hier. Elle a coté 95 70, après une lutte des plus vives. Ce cours nouveau a amené des réalisations de bénéfices qui l'ont fait rétrograder à 95 60.

Il ne faut pes s'étonner si, après une hausse de plus de 1 fr. en quelques jours, il se produisait un temps d'arrêt et même une petite réaction. Nous n'y croyons pas pour notre part, et nous persistons à croire au cours de 96 en liquidation,

Les primes sin juillet se sont tendues. Elles ont été très démandées. On en a négocié à des chiffres énormes. Le dont 10 a coté 96 25, et le dont 50 96 45 dont 25

L'Italien a repris à 67.55; son coupon lui assure au moins les cours actuels.

La Banque de France cote 3660 ex-coupon; peu d'affaires sur cette valeur. La Banque de Paris cete 1122 50;

Crédit foucier, 812 50; cette valeur est plus recherchée, en prévision du coupon de juillet. Le Crédit mobilier, 268 65; le Gaz 740; Suez, 415; délégations, 410; Autrichiens, 728 75; Lombards, 315; Mebilier espagnol, teujours en hausse, 483 91. Une campagne de hausse est commencée sur tous les chemins espagnols, nous ne croyons pas que les cours puissent s'élaver

croyons pas que les cours puissent s'élever beaucoup plus.

Les chemius français sont toujours fermes.

Le Nord 1,075, le Lyon 870, l'Est 505, l'Orléans 835. Trois heures. - 3 0/0 59 55; 5 0/0 95 57

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE

Par	Poids Prix par kilogr.					Prix
especes	Amenes	moyen	le q.	Ze q.	36 q.	extrêmes
Besuts	8259	357	1 66	1 48	1.30	1.2041.7
Vaches	643	241	1.50	1 28	1.00	0 86 1.5
Taureaux.	110	367	1.40	1.98	1 65	0.95 1 4
Veaux.	1169	75	1 85	1 65	1 95	1 20 1 9
Moutons	19053	90	1.88	1 68	1 40	1 25 1 9
Porcs Gras	2322	- 20	1 84	1 44	1 34	1 20 1 5
Maigres	19	39	1 41	A. 80		4 18 1 2
Vente ca			*	****		

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Som naire de la 82º livraison (27 juin 1874.) maire de la 82º livraison (27 juin 1874.) —
Texte: Souvenir d'un peltron, par J. Cartel. — Les Tuileries, par Louis Bepp. — Le
Salon (extrait du journal de Jonquet). —
L'arbaléte. par H. de la Blanchère. — La
terre de servitude, par Henry Stanley. —
Le lion, par TH. Lally.

DESSINS par Sahib, Bensist, Crafty, Philippoteaux, O. de Penne.

Rureaux à la librairie HACHETTE, boule-

Bureaux à la librairie HACHETTE, bouleaard Saint-Germain, nº 79, & Paris.

SERVICE D'OMNIBUS DE ROUBAIX A DOTTIGNIES ET VICE-VERSA

A partir du 5 juillet, le sieur Louis Bourgeois, rue Decresme, nº 101, établira chaque dimanche un service d'omnibus en-

chaque dimanche un service d'omnibus en-tre Roubaix et Dottignies et Vice-Versà. Départ de Roubaix, à 2 heures; au Grand Bœuf d'Or, chez B. Browaeys. Départ de Dottignies à 7 heures, à la Cloche, sur la Place.

DICTIONNAIRE INDUSTRIEL

à l'usage de tout le monde, par E. LACROIX. 2 vol.gr. in-18, 1600 pages (caractères compacts), avec 7 à 800 fig., dans le texte, traduction anglaise et allemands des termes techniques. — (Vingt livraisons. Les 16 premières sont en vente. Prix de la souscription: vingt francs. On sous-crit à la librairie des Ingénieurs civils, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

Compteir des Fonds publics 70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE

A. DE MÉVOLHON Avances sur Titres

Achat et Vente de Valeurs au comptan Ordres de Bourse à terme. Paiement de coupons sans commission.

SANTÉ A TOUS rendue sans mélicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite: REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans l'invariable succès Elle combat avec succès les dyspepsies mauvaises digestions, gastrites, gastralgies glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenteries coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, né-vrose, insomnies, mélancolie, diabète, faivrose, insomnies, melancolle, dianete, fal-blesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intes tins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Du-chesse de Castlestuari, le duc de Pluskow, daMame la marquise de Bréhan, LordStuard des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

No. 49,842: Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — Nº. 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissement, constipation et surdité de 25 an-nées. — Nº. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniatre. — N°. 18,744: le docteur médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation, —N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès

Cure Nº 62,913. Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863. La Revalescière est un remède que j'ap-pellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névraigie à la tête, qui la faisait soufirir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grace à votre

spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

Monassier, curé. Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en inédecines. En boites: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuis de Revalescière en bottes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. franco. Envoi contre bon de poste: les boites de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Reubaix chez MM. Coille, pharmacien, Mo-Roubaix chez MM. Collie, pharmacien, relle-Bonrgeois, Léon Danyou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers.—Du Barry et C°, 26, Place Vendôme, à Paris.

4095 — A.

MUDERAL ALBERTA LEES

est désigné pour l'insertion des AVISVENTE DES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIETES et autres PUBLICATIONS LEGA-LES ET JUDICIAIR ES. IMMEUBLES à vendre ou à Louer

S JOURNAL DE ROUBAIX

Etude de Me DUCHANGE, notaire

VILLE DE ROUBAIX Quartier du Fontenoy Rue de France, nº 25.

MAISONS avec 1 are 59 centiares 50

dix - milliares de fonds et terrain

Pour en jouir de suite. Le lundi 29 juin 1874, 2 heures de relevée, M° DUCHANGE, notaire Rouhaix, procèdera en son étude, l'adjudication définitive du bien

ci dessus désigué. S'adresser, pour les renseignements; audit M. DUCHANGE. 6297

Etudes de Mº DUCHANGE, notaire à Rouhaix, et de M° VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

VILLE DE ROUBAIX Au Huchon,

Quartier de l'embranchement, 1º 2 vieilles MAISONS

et 25 ares 27 centiares de fonds potager et verger. 2º 62 ares 58 centiares de

TERRE EN LABOUR Cet article sera divisé en deux

1er lot, 32 ares 48 centiares, se trouvant derrière la propriété de M. Briet.
2º lot, 30 ares 10 centiares, se trouvant derrière celle de M. Dazin-

Motte. Ce bien est occupé par M. Leuridan-Gadenne, jusqu'au 1 cetobre 1885, au fermage de 98 francs et les

impôts.

Rue de l'Epeule, n° 21,

Une grande et belle

MAISON à étage, avec 658 mètres de terrain.

Cette maison est occupée par M. Ribeaucourt-Hannart, jusqu'au 1 avril 1877, au loyer annuel de 938

francs et les impôts, A VENDRE

L'an 1874, le jeudi 9 juillet, 2 heures de relevée, M. DUCHANGR, notaire à Roubaix, procèdera en son étude, en présence de Me VALEN-DUCQ, notaire à Lannoy, à l'adju-dication des biens ci-dessus désignés. Mes DUCHANGE et VALENDUCQ

sont conjointement chargés de cette

Etude de M. Aimé VAHÉ, notaire à Roubaix. VILLE DE ROUBAIX

UNE GRANDE MAISUN

propre à tous usages AVENDRE

Pour en jouir de suite. S'adresser, pour traiter, à M° VAHE, notaire à Roubaix. 6257 Etude de Mº DUCROCQ, notaire

à Marcq. Lundi 13 juillet, à 2 heures, vente,

CROIX derrière l'église 7 MAISONS

potager, occupés par des jour-naliers, au loyer annuel de 1,008 francs. et 20 ares 75 centiares de fonds et

Etudes de Mes HERLIN, notaire à Lille, square Jussieu, nº 17, et DUCROCQ, notaire à Marcq-en-

LILLE, rue de Thionville, nº 33 UNE GRANDE ET BELLE

MAISON avec vaste jardin et dépendances contenant enze cents mètres carrés de superficie

A VENDRE

Par suite de départ et pour en jouir le 1er octobre 1874.

L'an 1874, le Lundi 6 Juillet, à 3 heures de relevée, Me HERLIN procédera en son étude à la vente de cette maison.

Grandes facilités de paiement. Voir l'affiche pour plus de détails.

A vendre ou à louer, avec bail, une nouvelle Maison avec machine, convenable à un teinturier, mécanicien, commerce de laine.
S'adresser rue de Lille, 21. 5812

AISON INSTANTAN

de l'orcide.

AUX DE DENTS Seraient caries

AUX IMPORTANT: Cette Edu est d'une odeur très-agréable et complééement inoffens l'es spirée par la narine, du cèté malade, elle rétablit
unsaité la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant mêmes elle prévient ausai les crises d'ÉPILEPPSIEE et les attaques
d'APOPLEX LE. Il sers cavoyé france à domicle, aux persannes qui en feraient
à demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDISCENS et de PHARMACIENS qui, souvent, eni pu constate l'effoncité extraordinaire de ca produit.

Tinventeur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant c'es les Dépositaires Spéciaux des
Bacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie.— Fisces singles Pris, 4 fr. — Fisces contenance tri ple l'Étir, 10 fr.

Depôt à Roudaix, Pharmacies COILLE et MONTAIGNE.

NEVRALGIES (factates.) MIGRAINES (non gastrat) OTALGIES (de l'oreille.) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles)